PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 8 h 30 le 23 octobre 2012 à la salle du conseil au 3115, chemin Capelton, North Hatley

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar, Messieurs Guy Larkin, Martin Primeau, Vincent Fontaine et D'Arcy Ryan

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire suppléant Monsieur Claude B. Meilleur

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Liane Breton, directrice générale

ABSENCE : Pierre A. Levac, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions des visiteurs
4. Soumission pavage chemin Smith
5. Clôture de la séance

12-10-23.01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire suppléant constate le quorum à 8 h 30 et déclare la séance ouverte.

12-10-23.02 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN PRIMEAU

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12-10-23.03 **PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS**

12-10-23.04 **SOUMISSION PAVAGE CHEMIN SMITH**

ATTENDU QUE la municipalité a demandé et reçu deux (2) soumissions pour les travaux de pavage du chemin Smith;

Sintra	63 107,73 $
Construction DJL	65 107,41 $

ATTENDU QUE les deux (2) soumissions sont conformes au devis,

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Hatley attribue le contrat de la pour le pavage du chemin Smith à Sintra au montant de 63 107,73 $ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

.

12-10-23.05 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Sylvie Cassar propose la clôture de la séance à 8h32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Claude B. Meilleur, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Claude B. Meilleur
Maire suppléant

Liane Breton
Directrice générale